

Alternatives à l'épicerie sur roues :

proposition issue du panier de proposition du Ronnen Dësch et soutenues par le Collectif Réfugiés (LFR)

Constats :

a. Cuisines dans les foyers

- de nombreux résidents des foyers d'accueil des réfugiés se plaignent de la qualité et de la variété des repas issus de cuisines collectives, et de l'inadéquation des aliments avec leur régime alimentaire habituel ;
- un nombre non négligeable de résidents souffre d'allergies ou d'intolérances par rapport aux repas fournis ;
- la majorité des résidents aimerait pouvoir faire eux-mêmes la cuisine et préparer leurs plats traditionnels, d'autant plus que les achats et la préparation des repas leur procureraient une occupation utile et leur donnerait un minimum d'autonomie.
- Pouvoir cuisiner contribuerait en outre à rendre une image responsable aux parents face à leurs enfants

b. Épicerie mobile Heiko

- les DPI logés dans des foyers disposant d'une cuisine ou hébergés chez des particuliers ont droit à un crédit mensuel pour acheter des aliments dans une épicerie mobile (Heiko) ;
- il est difficile pour les DPI actifs de respecter le rendez-vous hebdomadaire avec Heiko (avance/retard du chauffeur ; engagements imprévus du DPI) ce qui fait que le DPI risque de ne pas être livré pendant une semaine ;
- la qualité et la variété de l'offre sont médiocres, la quantité des légumes et des fruits est parfois insuffisante et les prix sont élevés ;
- problème de langue/ de communication avec le vendeur (société allemande).

c. Bons d'achats pour aliments

- à titre exceptionnel, l'OLAI alloue des bons d'achat qui permettent aux DPI d'aller faire leurs courses dans un supermarché.

Les pratiques de la Coopération luxembourgeoise (cohérence des politiques) :

A partir de 2008, la Coopération luxembourgeoise a fait pression sur les Nations Unies, et plus particulièrement sur le Programme alimentaire mondial (World Food Programme), ensemble avec d'autres donateurs institutionnels, de réduire l'aide alimentaire en nature (la fourniture de riz, de blé, etc. en provenance de pays industrialisés) et de la remplacer par des programmes d'assistance alimentaire sur base de bons ou de **transferts monétaires ('cash & vouchers')**. Cette nouvelle approche devait permettre d'offrir un régime alimentaire beaucoup plus varié aux bénéficiaires, de sauvegarder leur indépendance et leur dignité, mais également de soutenir l'économie locale. A titre d'exemple, dans le cadre de la réponse au conflit syrien, 1,2 milliards de dollars ont été injectés dans les économies de la Turquie, du Liban, de la Jordanie, de l'Égypte et de l'Irak au cours de l'année 2016 (<http://www1.wfp.org/cash-based-transfers>). A noter que le Luxembourg fait des contributions financières substantielles à de nombreux programmes de ce type.

Dans les pays où le système bancaire fonctionne, ces programmes de transferts monétaires sont basés sur la distribution de cartes de crédit rechargeables, souvent en connexion avec un système de reconnaissance des empreintes digitales ou de l'iris du bénéficiaire.

Cette proposition marque une nette préférence pour les cartes de crédit au lieu des bons d'achat, car les bons d'achat (tout comme le papier rose, format A4) stigmatisent les DPI, alors qu'une carte

de crédit est discrète et identique aux moyens de paiement utilisés par les résidents luxembourgeois.

Recommandations :

Au Luxembourg, pays à la pointe de la digitalisation, l'assistance alimentaire devrait se faire à travers la distribution de **cartes de crédit rechargeables**, au besoin couplée à un système de reconnaissance des empreintes digitales du bénéficiaire. Les montants alloués aux DPI pour l'achat d'aliments devraient être **cumulés avec les montants dédiés à l'achat d'articles d'hygiène et de vêtements**, laissant le choix des priorités aux DPI. Ce système rendrait une certaine autonomie aux parents et leur rendrait la capacité de prendre des décisions, en préparant les repas pour leurs enfants.

Pour permettre à tous les DPI/BPI résidant en foyer de profiter de ce système, **tous les foyers devraient être équipés d'une cuisine collective** et de suffisamment de frigos pour stocker la nourriture des résidents. Quant aux foyers ne disposant pas d'une cuisine assez grande (les cuisines existantes ne sont souvent que des cuisines de dépannage), il serait envisageable d'installer un (ou plusieurs) conteneur(s) de cuisine à proximité du foyer (comme il est usuel de le faire avec des conteneurs sanitaires). Ces conteneurs seraient par définition mobiles et pourraient être facilement transférés vers un autre foyer, selon le besoin.

Pour pallier la problématique des 'célibataires incapables de cuisiner seuls', une représentante du RD a posé la question à de nombreux hommes seuls. Certains ont avoué ne pas être bons cuisiniers, mais ils étaient tout de même très favorables au fait de cuisiner eux-mêmes. Dans certains foyers, notamment à Sanem, les hommes se mettent d'accord avant le passage de l'épicerie mobile sur qui achète quoi, et certains résidents font la cuisine pour tout un groupe, alors que les autres se chargent d'autres tâches domestiques. La préparation des repas au foyer serait favorable à l'entraide entre les résidents et favoriserait une **vie communautaire plus collective** et joviale.

Il est également envisageable de proposer des **cours de cuisine** dans les foyers, avec l'aide de bénévoles, pour améliorer les capacités culinaires des personnes qui y sont intéressées et/ou pour échanger des recettes locales/de leur pays, en invitant régulièrement des résidents luxembourgeois.

La **distance** entre le lieu de résidence des DPI et les commerces ne constitue pas un problème, les DPI disposant d'un titre de transport. Il serait envisageable de mettre un chariot à leur disposition. L'OLAI pourrait veiller à ne pas loger les personnes particulièrement vulnérables et/ou à mobilité réduite dans des foyers isolés et éloignés des commerces.

Dans certains cas exceptionnels (personnes souffrant d'un handicap physique, personnes à mobilité réduite, personnes très âgées, etc.), il faudrait donner la possibilité aux DPI de commander des plats cuisinés livrés à domicile (**repas sur roues**).

Il serait également envisageable d'ouvrir l'accès aux '**Cents Buttek**' / **Croix Rouge – Caritas Buttek** aux DPI, dans les communes qui en disposent.

La coordination du RD pourrait organiser une **réunion entre le Programme alimentaire mondial et l'OLAI** pour avoir des informations plus détaillées sur les systèmes de transferts monétaires décrits plus haut.

L'adoption d'une telle approche permettrait aux DPI, ainsi qu'aux BPI résidant encore en foyer, d'avoir accès au marché local, de maintenir leur sens de la responsabilité, de les préparer à leur indépendance hors du foyer, leur permettrait de découvrir le pays, de rencontrer des résidents et de se familiariser avec les magasins et produits locaux. Ce système contribuerait à l'intégration des DPI/BPI, favoriserait leur autonomisation et leur sens d'appartenance à leur communauté d'accueil. Ce système stimulerait la concurrence et soutiendrait les commerces locaux.

Le Lëtzebuenger Flüchtlingsrot partage l'intégralité des présentes recommandations du Ronnen Dësch.